

# LE MÉDICAL NIVEAU II



**C.F.P.P.A. de la mer et du littoral**  
BOURCEFRANC LE CHAPUS



## APPRENEZ AVEC NOUS CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,  
17560 BOURCEFRANC  
05 46 85 98 20  
[cfppa.bourcefranc@educagri.fr](mailto:cfppa.bourcefranc@educagri.fr)

### TAUX DE RÉUSSITE

100 % (EN 2024)

### TAUX DE SATISFACTION

93,75 % (EN 2024)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 21/10/2024

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.



Le certificat Médical Niveau II permet à tous les marins à bord d'un navire armé avec rôle d'équipage, de jauge brute inférieure à 500 UMS et ne s'éloignant pas à une distance supérieure à 200 milles des côtes de dispenser les gestes de premiers secours.

### PUBLIC CONCERNE

Salariés, demandeurs d'emploi et les chefs d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée tous les ans en août. Nous consulter pour les dates. Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

### FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

RS 630

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 29 JUIN 2011 RELATIF À LA FORMATION MÉDICALE DES PERSONNELS EMBARQUÉS À BORD DES NAVIRES ARMÉS AVEC UN PERMIS D'ARMEMENT - ANNEXE I FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉVALUATION, CONSULTABLE SUR [WWW.UCEM-NANTES.FR](http://WWW.UCEM-NANTES.FR)

# LA FORMATION



## OBJECTIF ET CONTENU

### 1- UV-PSEM (Premiers Secours en Equipe-Mer):

La chaîne des secours, les bilans, protection et sécurité, urgences vitales, malaise et affections spécifiques, traumatismes, relevage et brancardage d'une victime avec utilisation du matériel spécifique sur un navire, cas concrets de synthèse.

### 2- UV-HPR (Hygiène et Prévention des Risques):

Prévention des risques professionnels maritimes, hygiène individuelle et collective, prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, de la consommation de drogue à bord et prévention de risques spécifiques.

### 3- UV-SE (Soins Elémentaires):

Savoir respecter les règles d'asepsie, nettoyer une plaie et utiliser un antiseptique, poser des bandelettes ou agrafes à suture, effectuer un pansement.

Mesurer la pression artérielle, mesurer la température corporelle, effectuer une analyse d'urines avec bandelette réactive multi-paramètres, mesurer la glycémie.

Administer un médicament en pulvérisation orale, inhalation, nébulisation, préparer une injection parentérale, effectuer une injection sous-cutanée, une injection intramusculaire, utiliser les guides médicaux à bord, assurer une dotation B.

### 4- UV-AMMCT 2 (Aide Médicale en Mer - Consultation Télémédicale):

AMMCT 2-1 : Organisation des soins à bord des navires, aide médicale en mer.

AMMCT 2-2 : Mise en pratique et synthèse de l'ensemble des connaissances et compétences de l'enseignement médical de niveau 2.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulation).



## PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.



## DIPLOME

Le candidat reçoit un titre de formation médicale de niveau II délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique. Ce titre est soumis à un recyclage tous les 5 ans.

Evaluation de l'assiduité et de la participation active à la formation.

Evaluation par l'observation de la pratique.



## MODALITES

Un coût de 787.50 € pour une durée de 52 heures 30 en temps plein.

Formation dispensée en centre.

Le parcours est adapté suivant les UV déjà acquises .

Voie de formation : Formation continue.

Possibilité de poursuite en Médical III. *Non réalisé au CFPPA.*